

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Gordon2, Travis (HC/SC)
Envoyé : 29 mars 2020, 10 h 50
À : Church, Leslie (SPAC/PSPC); Stickney, Matt
C. c. : Kim, Sabrina; Saini, Sabina (HC/SC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)
Objet : RÉP. : Question rapide du PM concernant les commandes de masques

Information supplémentaire concernant Santé Canada : pour les dispositifs médicaux, si le fabricant peut nous montrer une autorisation de la FDA, nous accélérons le processus d'octroi de licence de ce fabricant car nous avons un accord de reconnaissance mutuelle avec la FDA.

Nonobstant l'approbation de la FDA, tous les produits médicaux liés à la COVID-19 sont examinés en priorité. Les délais sont tous très serrés et beaucoup, beaucoup plus courts qu'à l'ordinaire.

TG

Travis Gordon
Conseiller principal en politique
613-410-2938

-----Message original-----

De : "Church, Leslie (SPAC/PSPC)" <leslie.church@canada.ca>
Date : 29 mars 2020, 10 h 36 (UTC-05 h)
À : "Stickney, Matt" <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>
C. c. : "Kim, Sabrina" <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>, "Saini, Sabina (HC/SC)" <sabina.saini@canada.ca>, "Gordon2, Travis (HC/SC)" <travis.gordon2@canada.ca>, "Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)" <kelly.murdock@canada.ca>
Objet : Rép. : Question rapide du PM concernant les commandes de masques

Ajout de ce document de Santé Canada qui décrit le processus d'octroi de licence pour les fournisseurs, y compris les distributeurs. Donc oui, c'est un élément important pour obtenir des produits de qualité médicale, approuvés par la FDA.

